

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-27 du 3 février 1998

Portant nomination de Monsieur
Claude A. AGBEMAVOR, en qualité
de directeur de l'Observatoire des
opportunités d'affaires du Bénin
(OBOPAF).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-59 du 20 février 1997 portant attributions, organisation
et fonctionnement du ministère du Commerce, de l'artisanat et du tourisme ;

SUR Proposition du Ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 14 janvier 1998 ;

DECRETE :

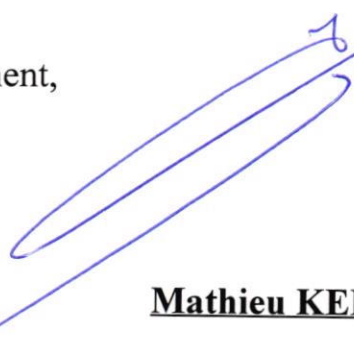
Article 1er.- Monsieur Claude A. AGBEMAVOR est nommé directeur de
l' Observatoire des opportunités d'affaires du Bénin (OBOPAF).

.../...

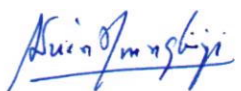
Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 03 février 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des
Relations avec les Institutions,
porte parole du gouvernement,

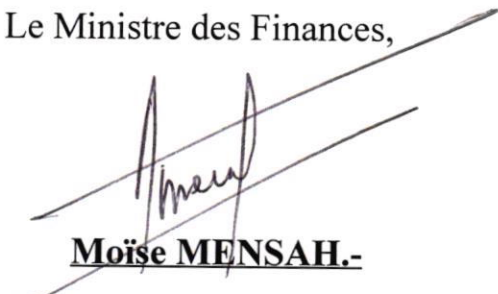

Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre du Commerce, de
l'artisanat et du tourisme,



Gatien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MCAT 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-